

SAINT-MELANY

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL N°46 du vendredi 11 Avril 2025

- Présents: Didier Piolat, Lorraine Chénot, Paul Arnaud, Barbara De Schepper, Vincent Guillo, Fanny Waldschmidt, Lucy Renault, Arlette Obry, Lois Coltel.
- Conseillers ayant donné un pouvoir :
- Conseillers excusés: Damien Petit., Roger Lombardot ,

Secrétaire de séance: Vincent Guillo.

1 Validation du procès-verbal du précédent conseil municipal n°45 du 20 Décembre 2025.
Vote : 9 voix pour.

2. COMPTES FINANCIERS UNIQUES de l'exercice 2024

Tableaux détaillés en annexe ci-dessous

2.1. Présentation du compte financier unique du budget principal par D. Piolat
Vote : 9 voix pour.

2.2. Présentation du compte financier unique du budget de l'eau par D. Piolat
Vote : 9 voix pour.

2.3. Présentation du compte financier unique du budget de Miaille par D. Piolat
Vote : 9 voix pour.

3. VOTE DES AFFECTATIONS DES RESULTATS

3.1. Budget Principal: déficit 7 000,87 € sur les investissements 2024, Cette somme est prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2024 (136 517,12 €) et affectée en réserve au compte 1068
Résultat reporté en fonctionnement : + 129 516,25 €
Vote : 9 voix pour.

3.2. Budget de l'eau: déficit 25 371,69 € sur les investissements 2024, Cette somme est prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2024 (21 620,46 €) et affectée en réserve au compte 1068
Résultat reporté en investissement : - 3 751,23 €
Vote : 9 voix pour.

3.3. Budget de Miaille: déficit 8 560,72 € sur les investissements 2024, Cette somme est prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2024 (9 414,31 €) et affectée en réserve au compte 1068.
Résultat reporté en fonctionnement : + 853, 59 €
Vote : 9 voix pour.

.../...

4. TAUX D'IMPOSITION Taxes directes locales pour l'exercice 2025

les taux suivants sont proposés (ils restent inchangés par rapport à l'exercice 2024)

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,01 %

Taxe foncière sur les propriété non bâties : 89,39 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,57 %

Vote : 9 voix pour.

5. BUDGETS PREVISIONNELS de l'exercice 2025

Tableaux détaillés en annexe ci-dessous

5.1.

Présentation des chiffres globaux et détaillés du **budget principal 2025.**

Vote : 9 voix pour.

5.2.

Présentation des chiffres globaux et détaillés du **budget de l'eau 2025.**

Vote : 9 voix pour.

5.3.

Présentation des chiffres globaux et détaillés du **budget de Miaille 2025.**

Vote : 9 voix pour.

6. PROJETS ET SUBVENTIONS "ATOUT RURALITE"

6.1. Délibération relative à la demande de subvention "atout Ruralité " pacte routier " du département de l'Ardèche, pour le projet de réfection des routes. La commune autorise le Maire à demander une subvention de 16 530 € (40%) pour un montant de travaux de 41 325 €

Vote : 9 voix pour.

6.2. Délibération relative à la demande de subvention "atout Ruralité , investissement local eau potable pour le projet d'installation de nouveaux compteurs avec telerelève "

La commune autorise le Maire à demander une subvention de 13 1176 € (40%) pour un montant de travaux de 32 594 € . La même somme a été demandée en subvention d'état DETR.

Vote : 9 voix pour.

7. Nomination du représentant à l'Agence France Local.

Proposition de M. Didier Piolat.

Vote : 9 voix pour.

8. Délibération garantie AFL 2025

Vote : 9 voix pour.

9. Adhésion centre du RICOCHET.

il est proposé que la commune adhère au centre social du Ricochet: participation, 9 € par habitant.

Vote : 9 voix pour.

10. QUESTIONS DIVERSES

Nouveau règlement municipal pour le marché de Saint-Mélany

Une première version de règlement est présentée en séance, Après débats et modifications, il sera soumis à adoption lors du prochain conseil.